

REGLEMENT DU BUDGET AU 30/12/2023

Gestion 2023

	RECETTES	DEPENSES	EXCEDENT	DEFICIT	OBSERVATIONS
*Budget Annexe de.....					
1ère partie.....				XXXXXXX	à verser à la 2ème partie du B.A
.....				XXXXXXX	à combler par la 1ère partie du budget principal
2ème partie.....				XXXXXXX	à verser à la 2ème partie du B.P après mise en réserve du montant des crédits d'investissement reportés
.....				XXXXXXX	à combler par la 2ème partie du B.P
*Comptes spéciaux.....					
C.A.S SURETAXE D'ABATTAGE					
C.A.S ILDH.....	180.250,84	0,00	180.250,84	XXXXXX	à reporter ou à verser à la 2ème partie du B.P pour les comptes clôturés
C.D.D ELECTRICITE.....	2.999,89	0,00	2.999,89	XXXXXX	à reporter ou à verser à la 2ème partie du B.P pour les comptes clôturés
C.D.D EAU.....					
*Budget principal					
1ère partie.....	14.834.458,84	14.266.347,92	568.110,92	XXXXXX	à verser à la 2ème partie
.....	—	—	—	XXXXXX	à combler par la 2ème partie après mise en réserve des reportés de crédits d'investissement
2ème partie.....	24.422.030,73	9.086.263,10	15.335.767,63	XXXXXX	à reporter à la 2ème partie du budget de l'année suivante, rubrique 1.1.2. "Excédent des recettes de l'année précédente"
Totaux.....	39.439.740,30	23.352.611,02	16.087.129,28		
Excédent global.....			16.087.129,28		(détails repris au verso)

REGLEMENT DU BUDGET_B_LAHRRAOUI

REPRISE EN BALANCE D'ENTREE AU 1er JANVIER 2024

IMPUTATION	REPRISE EN BALANCE D'ENTREE AU 1er JANVIER 2024	MONTANT
Budget principal.....		
(2ème partie).....	15.903.878,55	Excédent global du B.P au 31 Décembre 2023
Budget Annexe de.....		
(2ème partie).....		Excédent retenu pour la couverture des crédits d'investissement reportés
Compte spécial CAS.....	180.250,84	
Compte de dépenses sur dotation CDD.....	2.999,89	
TOTAL.....	16.087.129,28	
		Excédent de recettes au 31 Décembre 2023
		Egal à l'excédent

*Situation à établir en cinq exemplaires

Destinataires:

*A Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Secretariat Général

Division des Finances locales

*A Monsieur le Ministre des Finances,

Division des Finances locales

*A Monsieur le Trésorier Général du Royaume,

Service des collectivités locales

*A Monsieur le Président de LA COMMUNE DE LAHRAOUI

RABAT

RABAT

RABAT

TIT MELLIL, le: 31 Décembre 2023.
LE TRESORIER

